

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

sectors, logistics HAROPA PORT et la SEMMARIS s'allient pour une logistique agroalimentaire au service de la souveraineté de la France

Réunis le 5 juin à l'occasion d'un événement business, HAROPA PORT et la SEMMARIS, gestionnaire du Marché international de Rungis, ont officialisé leur partenariat en signant une convention de coopération stratégique. Cette alliance repose sur une ambition commune : verdir et optimiser la logistique liée au commerce international des marchandises périssables, tout en renforçant la souveraineté alimentaire de la France.

Published on 5/06/2025 - Updated 22/08/2025



©HAROPA PORT

Une coopération pour relever les défis de la filière agroalimentaire

Face aux enjeux actuels et futurs de la filière agroalimentaire, HAROPA PORT et la SEMMARIS unissent leurs expertises pour bâtir une chaîne logistique à la fois **performante, décarbonée et résiliente**.

Ce partenariat s'articule autour de **plusieurs axes majeurs** :

- le **développement commercial et l'attractivité** des ports français ;
- la **décarbonation de la chaîne logistique** des produits périssables ;
- la **fluidification et l'optimisation des flux portuaires** pour les marchandises périssables ;
- le **développement domaniale** ;
- la mise en place d'un **appareil statistique commun** ;
- le **partage d'informations et d'expertises**.

Pour concrétiser ces objectifs, des actions spécifiques seront mises en œuvre, telles que :

- l'analyse des marchés et des filières ;
- le lancement de projets pilotes et d'expérimentations ;
- la conduite de recherches conjointes.

Garantir l'approvisionnement durable de la France

Avec **61 % de produits d'origine française**, le **Marché international de Rungis s'impose comme un pilier de la souveraineté alimentaire**, tout en conservant une ouverture stratégique sur les marchés internationaux.

Parallèlement, **HAROPA PORT**, premier port logistique français, **joue un rôle essentiel dans les flux import/export qui approvisionnent la France et l'Europe**, contribuant également à cette dynamique.

A travers cette convention de coopération, les deux acteurs s'engagent à promouvoir les productions nationales tout en limitant les dépendances aux ressources extérieures pour apporter des solutions concrètes **aux enjeux de souveraineté et de sécurité alimentaire en France**.